

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, le Maire.

AFFAIRE N° 33/1557 :

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale concernant le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1557-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024
MICHEL FONTAINE

Affaire n°33/1557 : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale concernant le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre du dispositif des emplois aidés, la Commune est sollicitée pour apporter une aide au financement complémentaire des postes validés par France Travail pour l'année 2024.

A cette fin, le Centre Communal d'Action Sociale sollicite l'attribution d'une subvention pour le financement du complément de résiduel de 500 000 € lui permettant de financer en partie le recrutement des emplois aidés sur des postes d'assistants aux personnes âgées, d'agents de crèches, d'animateurs périscolaires, d'intervenants sociaux, d'agents administratifs, d'agents des écoles, d'ouvriers polyvalents, d'animatrices de résidences et d'aides à domiciles et qui s'inscrivent également dans un parcours de PEC excellence.

Le versement de cette subvention fera l'objet d'une convention précisant les engagements des parties et les modalités d'évaluation des missions.

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
420 657362 123 CAE RE24000036

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale,**
- **D'APPROUVER la convention ci-annexée,**
- **DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1557-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024